

LA GAZETTE

D'ÉCLUZELLES

2022

Apprécier
Écluzelles

Assainissement
*Nous sommes aux
normes*

Le pont
*La sécurité pour
les piétons*

L'église
*Les travaux sont
pratiquement financés*



Taille des marronniers place Saint-Jean

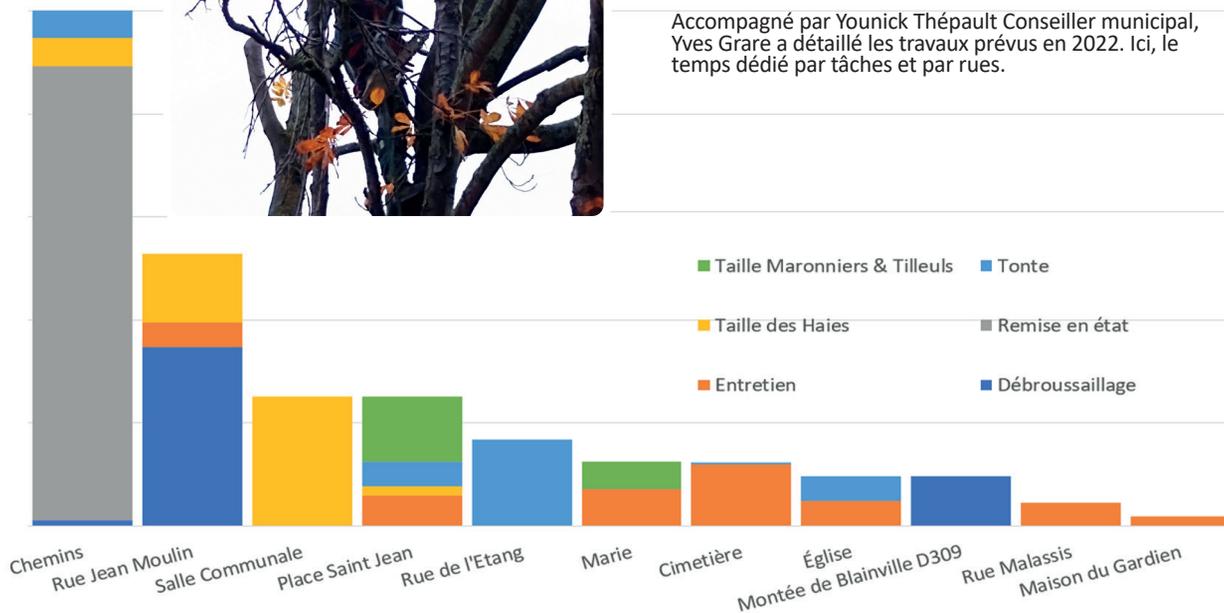


Voie publique
Priorité aux chemins

L'idée est de valoriser encore l'image d'un village coquet et bucolique. Nous mettons en place un Plan d'Entretien des Espaces Verts afin d'offrir un beau visage à nos rues, chemins, places, bordures et trottoirs. Cette belle mission est confiée à Yves Grare, un enfant du village et paysagiste de profession.

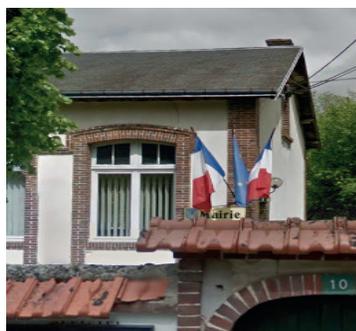
Ces efforts ne peuvent produire des résultats visibles que si chacun y apporte également sa participation. Nous vous invitons et encourageons à entretenir et soigner les abords de vos habitations et parties privatives.

Accompagné par Younick Thépault Conseiller municipal, Yves Grare a détaillé les travaux prévus en 2022. Ici, le temps dédié par tâches et par rues.



A la mairie
Numérisation des archives

Élodie Chéniclet, notre secrétaire de mairie, s'est attelée à la numérisation des archives. Outre le gain de place, c'est aussi la possibilité de retrouver rapidement d'anciens documents. Cela nous permet de répondre plus rapidement et plus facilement à toute demande.



La Mairie d'Écluzelles

10 rue Étienne Malassis
28500 Écluzelles
02 37 43 80 73
mairie@ecluzelles.fr
Jeudi 10h-12h/16h-19h
1^{er} samedi et 3^e samedi
du mois 10h-12h
Christine Renaux-Maréchal, maire, est à votre disposition sur rendez-vous.

Couverture

photo Alfredo Lopez
Bobby découvrant les
Côtes de la Noé Robert



Chères Écluzelloises, chers Écluzellois,

Cette gazette de rentrée est l'occasion pour moi et pour les membres du conseil municipal de reprendre la plume car nous sommes déjà à mi-mandat ! En effet, voici déjà trois ans que la nouvelle équipe, élue en 2020, travaille au bien-être dans notre village. Et ces trois dernières années ont été bien remplies !!!

- Concernant l'assainissement : les travaux en domaine public sont terminés depuis juin 2021. Ceux en domaine privés pour les propriétés en Réseau Ramifié Sous Pression se sont achevés en septembre 2022. Il demeure encore quelques retardataires concernant le raccordement en gravitaire. Le coût de l'opération est de 1,9 M €. Nous n'avons jamais perdu de vue nos objectifs : la préservation de l'environnement, la mise en conformité des assainissements du village et ainsi la revalorisation de nos habitations.

C'est presque 7 années de travail, d'échanges, et tellement d'obstacles à surmonter ! Mais nous sommes fiers car cette opération est une réussite. Nos habitations ont pris de la valeur et la redevance assainissement est au-dessous du montant annoncé.

- Les travaux d'étanchéité et de sécurisation par l'élargissement des trottoirs de notre pont ont été réalisés le dernier trimestre 2021. L'objectif était également de passer notre canalisation d'eaux usées sous les trottoirs. Plutôt que de continuer le garde-corps sur la rue Jean Moulin, nous avons préféré la pose d'une main courante pour conserver le muret d'origine. Notre pont est ainsi remis à neuf et il est important de rappeler que l'opération a été entièrement financée par le département.

- La fibre optique est arrivée début 2022 pour notre plus grand bonheur grâce au département qui a été précurseur dans ce domaine.

- Nous avons vendu la maison du garde-barrière en décembre dernier pour 120 000 € : cet argent va nous permettre d'investir sur le village.



Abordons maintenant les projets qui nous animent actuellement :

Bien évidemment, le plus important est la restauration de notre église Saint Jean. Rappelons que le gros désordre au niveau du clocher provient du fait que l'église a été édifiée au 17ème siècle avec un clocher peigne (muret vertical avec une cloche). Puis, pour une raison inconnue, ce dernier a été remplacé par l'actuel clocher flèche en faisant un trou

dans la charpente; le désordre actuel trouve son origine à ces jointures.

Nous travaillons avec le cabinet Penneron en tant que maître d'œuvre, et l'appui précieux de notre conseiller Diego Rodriguez, également architecte du patrimoine.

L'avant-projet définitif est approuvé : nous avons décidé de réparer la travée du clocher, mais également de restaurer toute la couverture. Coté financement, bienheureux Monsieur le Président du Conseil Départemental, Christophe Le Dorven d'avoir instauré le « Plan Église » dès son arrivée au département. L'État n'est pas en reste puisque Monsieur le Sous-Préfet, nous a accordé une subvention sur 2022 et sur 2023. Nous avons souscrit un emprunt de 50 000 € fin 2022, et une souscription va être signée sous peu avec la Fondation du Patrimoine pour vous permettre de faire un don pour la restauration de notre église en bénéficiant un crédit d'impôts de 66%.

En parcourant ces quelques pages, vous découvrirez que notre village, qui compte 88 habitations, continue de beaucoup se renouveler : nous sommes heureux d'avoir accueilli 11 nouvelles familles sur 2021 et 2022 ! Si du fait de la Covid les citadins sont désormais à la recherche de biens dans les territoires ruraux, je suis convaincue que la réalisation de notre assainissement collectif y contribue pour une part plus importante !

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une belle rentrée après des vacances de nous espérons avoir été agréables et reposantes pour chacun et chacune d'entre vous !


Christine Renaux-Maréchal



Bienvenue à Ecluzelles

En 2021 : 8 nouvelles familles :

- **Manon SCAVENNEC** s'est installée au 1 Rue Étienne Malassis. Elle a acheté la maison de feu Michèle DROIN.
- **Lionel GOASDOUÉ** s'est installé au 9 Rue Étienne Malassis. Il a repris la maison de Magali et Frédéric HAUBOLDT.
- **Manon et Vincent DESMARIE** se sont installés au 18 Rue Étienne Malassis avec leurs enfants Alice et Maxime. Ils ont acquis la maison de Monsieur et Madame Bertrand PICHOT.
- **Mylène COUTY et Christophe LORIOT**, gérant du restaurant « Le Rendez-Vous » se sont installés au 19 Rue Jean Moulin avec leurs enfants, Maëva, Laurine, Johan, Lou Ann, Lana et Loya.
- **Souzana GARRONI et Arnaud GAUTIER** se sont installés au 15 Rue Étienne Malassis avec leur fille Olivia, dans l'ancienne maison de notre feu Christian CARY.
- **Rajaa et Kévin MOREL** se sont installés au 4 Montée de Blainville avec leurs trois garçons Tim, Aron et Dany, précédemment occupée par Fernanda et Virgil GONCALVES qui habitent maintenant la maison du 6 Montée de Blainville.
- **Florence et Nicolas BOURNONVILLE** se sont installés au 5 Rue Étienne Malassis. Ils ont acheté la maison de Karine et Sylvain MAGAVAL.
- **Cynthia VIGNERON et Khalil NAJEM** se sont installés au 3 Montée de Blainville, avec leur fils Djibril. Ils ont repris la maison de Jacques LIREUX qui habite désormais au 13 Rue Jean Moulin.

En 2022 : 3 nouvelles familles :

- **Sébastien GALLET** s'est installé au 18 Rue Jean Moulin avec ses enfants Lola et Baptiste. Il a acquis la maison longtemps abandonnée en bordure d'Eure de l'indivision FANCHETTE.
- **Lucie et Manuel TESSIER** se sont installés au 1 Rue de Lavrillette avec leurs enfants Merlin et Côme, l'ancienne gare précédemment occupée Manon ROCHER et Axel SEGUIN, et avant eux par Stéphanie et Nicolas LAMBERT.
- **Les frères André et Luis CAMPOS NUNES** se sont installés au 10 Rue Étienne Malassis. Ils ont loué le logement qui jouxte la mairie auparavant occupé par notre chère Gabrielle GRARE et son ami Régis qui se sont installés à Dreux.



Souvenir

Ils nous ont quitté et nous laissent dans la peine.

En 2021 :

- **Paulette DROUILLET** le 8 décembre 2021 à l'âge de 102 ans.
- **Odette WYLIE** le 30 décembre 2021 à l'âge de 92 ans.

En 2022 :

- **Bernard SANQUER** le 12 septembre 2022 à l'âge de 88 ans.

Nous transmettons toute notre sympathie et notre amitié à leur famille.



Bienvenue sur Terre

- **Sarah SIKAL** le 12 janvier 2021 au 22 Rue Jean Moulin
- **Mirabelle BALADIER-LE BRAZIDEC** le 26 janvier 2021 au 3 Chemin des Bouviers
- **Louis VENANT-PLESSIS** le 30 mars 2021 au 6 Rue Étienne Malassis
- **Djibril NAJEM** né le 23 décembre 2021, 3 Montée de Blainville, né à Écluzelles même !

Ses parents Cynthia VIGNERON et Khalil NAJEM se sont installés à Écluzelles le 15 décembre 2021.

Le 23 décembre, Khalil est en route pour le travail sur Rungis, lorsque Cynthia le joint par téléphone lors de l'apparition de contractions. Le petit Djibril naît vers 10h45 au domicile familial avant le retour de Papa et l'arrivée des pompiers : Bravo Maman ! Djibril est donc le premier petit Écluzellois né dans le village depuis le 12 avril 1954, année où Monique Chatelain a vu le jour aussi à Écluzelles.

Permis de construire Aide en ligne

Nous sommes prêts à recevoir vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme en ligne. Le site PSL vous aide à décrire votre projet.

En fin de parcours, il propose les documents préremplis. Il vous reste à les envoyer à l'adresse mairie@ecluzelles.fr. Ce système n'est pas une obligation mais une aide. Les demandes papier restent évidemment toujours possibles.



Les liens sont sur le site du village, à la rubrique Pratique.
À noter : sur le site PSL Écluzelles n'est pas dans la liste des communes disponibles, il faut saisir ECLUZELLES 28500

ecluzelles.fr

LES TRAVAUX

Maison du garde-barrière : après la réalisation des travaux d'assainissement, la maison a été vendue

C'est la toute dernière maison du village en allant vers Blainville, qui appartenait à la commune. Elle a été utilisée par l'entreprise EHTP, en charge de l'assainissement sur le domaine public. En échange de cette mise à disposition, un drain a été réalisé pour la protéger de l'humidité et elle a été raccordée à l'assainissement.

Une fois les travaux d'assainissement terminés, elle a été vendue 120.000 € le 12 décembre 2022.

Logement adjacent à la mairie

Après avoir réalisé les travaux d'économie d'énergie (chaudière et fenêtres de toit) le logement est maintenant reloué.



Installation de deux nouvelles fenêtres de toit.



La maison du garde-barrière



Évacuation des eaux de pluie

Au niveau du pont, les eaux de pluies qui ruisselaient de la montée de Blainville inondaient le trottoir. Une nouvelle grille a été installée qui déverse les eaux de pluie directement dans la rivière.

Reprise du réhausseur

Les effets du premier ralentisseur n'étant pas suffisamment efficaces, de nouveaux travaux ont été réalisés par le département à la demande d'Écluzelles pour une meilleure sécurité.

Nouveaux trottoirs devant l'arrêt de bus

Le trottoir devant l'arrêt de bus a été refait, avec de nouvelles bordures plus hautes, et surtout à angle droit, empêchant le stationnement des véhicules.



Vue depuis
le chemin de halage

Le pont d'Écluzelles Les piétons en sécurité... mais plus de camions !

Par Alfredo Lopez
2^{ème} adjoint

Grâce à l'élargissement des trottoirs, nous n'avons plus d'enfants ni de poussettes sur la chaussée. C'est un progrès pour la sécurité de tous.

Mais la médaille a un revers. Même si la largeur de la chaussée n'a pas changé, le fait de faciliter la giration a attiré des camions supplémentaires. Comme nous le rappelions dans la *Gazette 2021 page 6*, les poids-lourds en transit sont interdits dans notre vallée, et pas que dans le village. Notre première action a été de mettre deux panneaux d'interdiction à l'entrée du pont côté rue Jean-Moulin.

Vers un plan global de circulation

C'est au moins toute la route entre Nogent-le-Roi et Dreux qu'il faut traiter dans son ensemble. Ainsi, notre maire a pris l'initiative de fédérer les communes voisines pour avoir un plan global. Il apparait en toute logique que cette question doit être traitée au niveau du département.

Cette démarche a reçu un accueil très favorable des communes voisines, des Services de l'État (sous-Préfecture) et du Conseil Départemental qui ont planché pour proposer un plan global de circulation. Ce plan prend la forme d'une signalisation cohérente et sans ambiguïté, aidant la gendarmerie à faire respecter les nouvelles règles.



Le garde-corps cohabite
avec le muret

Le garde-corps intègre le muret historique

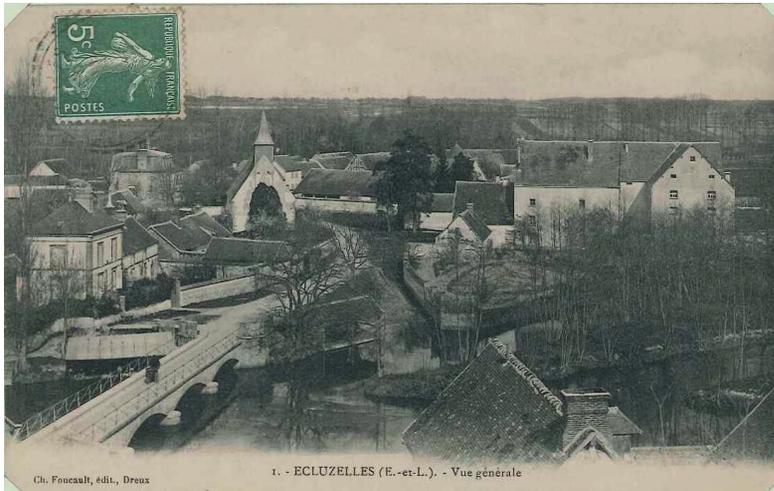
En concertation avec le département qui est responsable des ouvrages d'art, nous sommes parvenus à conserver le muret qui fait partie de l'histoire et du patrimoine du village, en installant cette main courante.

Diego Rodriguez a pris sa règle et ses crayons pour présenter cette version plus légère et harmonieuse.

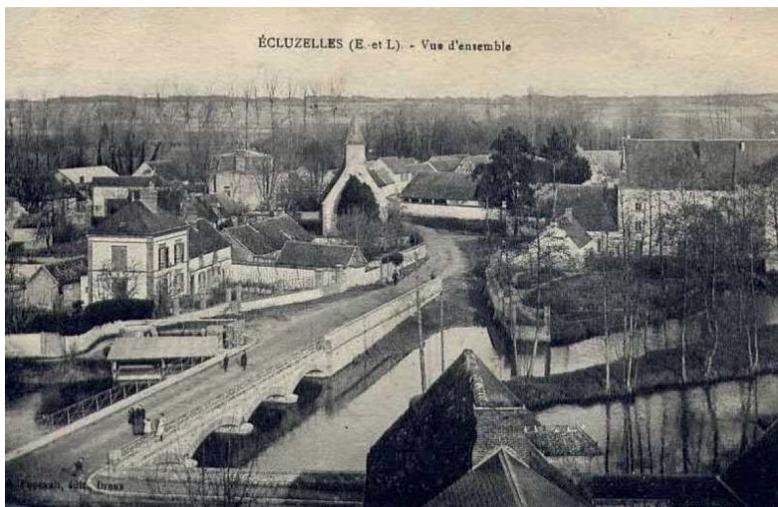


L'Écluzellois(e)
a toujours aimé
s'assoir sur le muret.
(Photo d'avant 1913)

Écluzelles et son pont Toute une histoire



Avant 1913, le pont d'Écluzelles n'avait qu'une voie*.
* La datation a été faite suivant la période de circulation du timbre, terminée en 1913



le pont est passé à deux voies pour les véhicules, sans doute vers 1930



En 2020, les trottoirs ont été élargis pour la sécurité des piétons.



C'est le pont-pont !

Vous l'avez certainement remarqué, notre village se met sur son 31 à l'approche des fêtes ! Notamment, notre pont s'est embelli pour l'occasion. C'est l'Eure de l'amitié, du partage, de la joie et de l'amour... et des surprises. Des réunions familiales et de la nouba ! Ce joli sapin a été décoré par les enfants et les habitants du village, c'est le pont-pont !





La fête du village

En 2021 et 2022, la fête du village a eu lieu à la Saint Jean, fin juin au lieu du traditionnel 14 juillet. La date est peut-être moins républicaine, mais permet au plus grand nombre de participer au repas du village. Elle n'en est pas pour autant dénuée de sens lorsque l'on pense notre église Saint Jean.

Un repas champêtre avec un concours de desserts organisé le le 26 juin 2022 dans la partie privative du jardin de la mairie. Rendez-vous a été pris en 2023





HALLOWEEN

Sous la houlette des Écuries du Moulin, les enfants ont collecté bonbons et carottes dans les rues du village.



Un sapin offert par Mme CHASSARD a été planté et décoré par les enfants. Le pauvre sapin n'a hélas pas survécu à la sécheresse. Nous verrons quelle solution apporter pour Noël 2023

VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Devant le monument aux morts de la commune, nous avons célébré la fin de la seconde guerre mondiale.



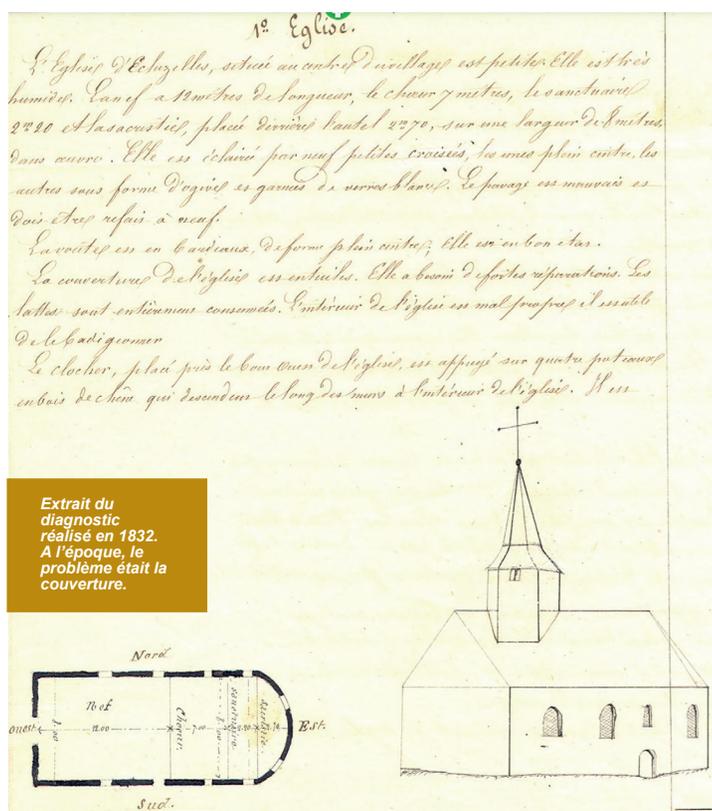
COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918



Lecture du texte de Geneviève DARRIEUSSECO, ministre déléguée, et du message des anciens combattants.



L'entreprise Asselin a construit un échafaudage suffisamment pérenne pour permettre d'envisager les travaux de restauration.



Extrait du diagnostic réalisé en 1832. A l'époque, le problème était la couverture.

L'église 80 % DE SUBVENTIONS

Par Diego Rodriguez
Conseiller municipal, architecte du patrimoine

Dans un cadre géographique exceptionnel, protégé de part et d'autre de l'Eure par la forme de sa vallée, l'église Saint-Jean fait partie d'un ensemble édifié que nous reconnaissons aujourd'hui comme la commune d'Écluzelles. Cette géographie forte de sa rivière et de sa vallée a donné sans doute les orientations des premiers développements du village, et quelques bâtiments forts définissent aujourd'hui son identité.

A l'échelle d'Écluzelles, ils sont d'autant plus puissants en signification qu'ils sont peu nombreux : le pont, l'église, quelques bâtiments. On pense à cela lorsqu'on pense à Écluzelles : la façon de traverser l'Eure, la manière dont les masses bâties apparaissent à notre perception, l'espace qu'elles forment entre elles, leur position dans le paysage.



Une charpente est comme la coque d'un bateau, mais à l'envers.

Parmi cette poignée rare d'édifices significatifs, l'église Saint-Jean représente plusieurs étapes particulièrement marquantes de notre pays et aussi de la petite commune. Aux origines de sa fondation, le bâtiment, proche aujourd'hui des 400 ans d'âge, répondait à un besoin de recueillement et de rencontre. Constituée d'une des formes les plus simples que l'on puisse donner à un édifice de culte, nef unique monoplatiale, abside arrondie, sa modeste présence permet à Écluzelles, au fil de l'histoire de France, à la révolution, de devenir une commune.

Cette valeur patrimoniale fondationnelle de l'église Saint-Jean a motivé le projet de sa restauration : des désordres importants au niveau de la couverture et du clocher étaient apparus, nécessitant une intervention rapide. C'est ainsi que des études de diagnostic, puis de maîtrise d'œuvre ont été entreprises.

Les études de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la couverture de l'église Saint-Jean ont été achevées cette année par Sandrine Aucante, architecte du patrimoine de l'agence Atelier Penneron architectes. Les appels d'offres ont été lancés et l'objectif pour le démarrage des travaux a été fixé pour septembre 2023. Ceux-ci dureront environ 6 mois.

Le clocher, ajouté au XIXe siècle à la couverture originale, représente une charge trop lourde pour la vieille charpente. Il sera donc renforcé dans ses appuis et la couverture en tuiles sera restaurée à l'identique. Les tuiles en bon état seront réemployées.

Les études ont permis de définir le coût prévisionnel total des travaux : 258 128 € HT. Une fois le budget arrêté, nous avons pu démarrer le travail de recherche de subventions et les aides financières résultantes ont été les suivantes :

- État : 113 991 € HT
- Conseil Départemental d'Eure-et-Loir : 92 513 € HT
- Aides financières de la Fondation du Patrimoine
- Fondation La Sauvegarde de l'Art Français.

Nous espérons ainsi que l'église Saint-Jean, témoignage bâti de l'histoire d'Écluzelles, se projette en bon état de conservation dans l'avenir de la commune en 2023.

Assainissement Le gros des travaux a été réalisé

Lors de la réunion publique du 4 septembre 2019, nous annonçons une redevance assainissement de 4,66 € du mètre cube d'eau et un abonnement annuel de 33 €. En 2022, sur votre première facture, la redevance assainissement est finalement baissée à 4,44 € TTC le m³.

De nombreuses réunions avec les services Finances et Assainissement de l'Agglo du Pays de Dreux ont été nécessaires pour nous permettre de finaliser le montant de la redevance assainissement payée par chaque habitant sur le volume d'eau potable payé auprès des Eaux de Ruffin. Ces échanges nous ont permis de renégocier le taux d'emprunt (au plus bas au moment de ces négociations).

Nous avons également suivi les travaux en domaine public de très près pour éviter tout dépassement de coût. Enfin, l'estimation des consommations d'eau assainie a été réajustée d'une part à la baisse pour les habitants qui ont fait plus attention à leur consommation, et d'autre part à la hausse concernant l'ouverture de la Maison des Espaces Naturels. Grâce à ces actions, nous avons pu réduire le coût de m³ d'eau assainie.

À partir de quand s'appliquent les nouveaux tarifs ?

Si votre propriété est raccordée en gravitaire, ils sont appliqués sur la première facture de mars 2023 d'après les relevés des Eaux de Ruffin entre mai et octobre 2022. Si votre propriété est raccordée en réseau ramifié sous pression, c'est à la date du raccordement (index de départ transmis lors du contrôle de conformité VERDI).

Que se passe-t-il si je ne me raccorde pas ?

Au bout de deux ans après la mise en route en service du réseau public d'assainissement (courrier recommandé envoyé à chaque propriétaire par l'Agglo du Pays de Dreux en date du 22 juin 2023), c'est à dire théoriquement en juillet 2023, le montant de la redevance assainissement est doublé. À noter qu'en cas de vente d'un bien non raccordé, le raccordement est obligatoire dans le délai d'une année.

Quel est le prix total de l'eau ?

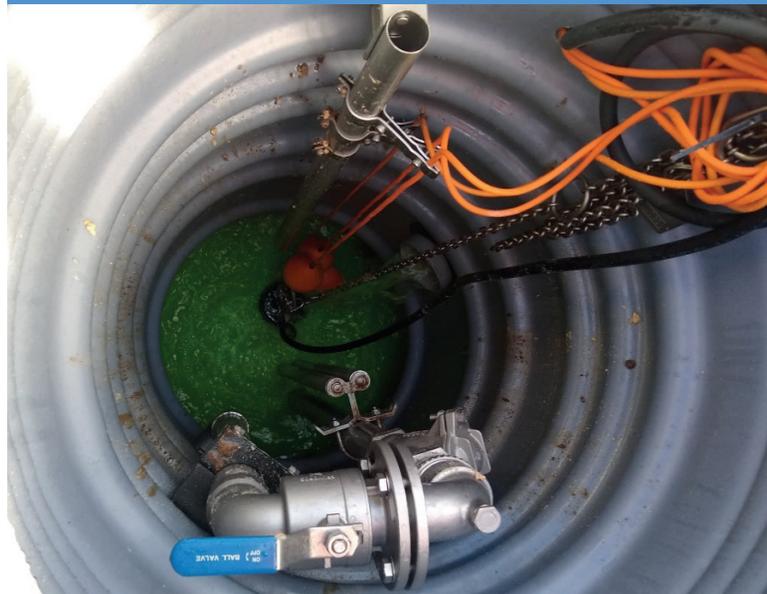
Sur notre facture d'eau, il y a deux postes principaux :

- l'eau potable facturée par « Eaux de Ruffin » qui s'est élevée à 1,90 € TTC du m³ en 2022 (ce prix peut évoluer chaque année)
- la redevance assainissement facturée par Suez pour l'Agglo du Pays de Dreux, soit 4,44 € TTC du m³ en 2022 (ce prix peut également évoluer chaque année)

Ainsi, le prix total de l'Eau (potable + assainissement) s'est élevé à 6,34 € TTC du m³ en 2022. Par comparaison, la redevance assainissement à Charpont s'élevait à 5,08 € en 2022 + 1,90 € TTC du m³ prix de l'eau potable soit 6,98 €.

En cas de dysfonctionnement
contactez le 02 37 88 08 07

Ce numéro va changer le 26 octobre 2023.
Nous vous tiendrons au courant .



Ramifié sous pression. La pompe est équipée d'un flotteur de déclenchement et d'un flotteur de sécurité. Si le niveau est trop haut, elle envoie une alerte au boîtier électrique. En cas d'innocuation des locaux, elle se déclenche à minima pour éviter le blocage du système.



Les travaux dans une propriété.



Eau potable : un tuyau est accroché au pont, d'une rive à l'autre, en juin 2022



Numérique

Écluzelles fibrée

Par *Éric Roussel, premier adjoint*

La fibre optique a été déployée dans le village en 2022, en complément de l'offre Vdsl qui reste disponible.

Les élus du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir et du syndicat mixte Eure-et-Loir Numérique (où siège l'Agglo du Pays de Dreux) ont décidé de confier à SFR l'installation de la fibre optique sur les communes rurales d'Eure-et-Loir, après avoir comparé les propositions des différents opérateurs.

Qu'est-ce que la fibre optique ?

Une fibre optique est un fil de verre plus fin qu'un cheveu. La lumière que l'on y fait passer permet le transport de quantités d'information très importantes et sur de longues distances. Elle permet donc des débits beaucoup plus importants que l'ADSL, avec le même niveau de performance quelque soit la distance du répartiteur.

L'installation de la fibre optique chez soi

La fibre optique est installée dans toutes les rues en réutilisant les mêmes infrastructures que le réseau téléphonique. Concrètement, un petit boîtier est installé sur le poteau le plus proche de chez vous.

Lorsque vous souscrivez un abonnement fibre optique, un technicien vient vous pour installer la fibre depuis le petit boîtier jusqu'à l'intérieur du logement. La fibre est passée au même endroit que le câble du téléphone existant (qui est laissé en place). Cette installation est *gratuite*, en contrepartie d'un engagement d'un an auprès de SFR*.

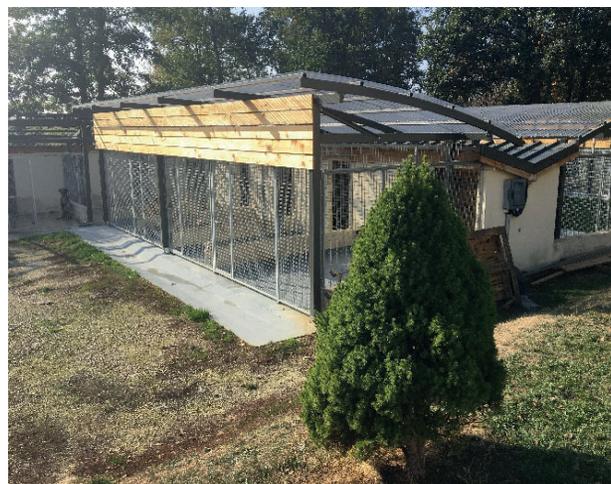
La prise fibre optique qui est installée dans la maison sera unique et ne pourra pas être déplacée. A moins d'avoir une installation spécifique dans la maison, il est recommandé d'installer la prise fibre optique à proximité de l'appareil qui utilise le plus Internet, ou au même endroit que la box Internet actuelle. Dans l'état de l'art actuel, la connection en filaire reste meilleure qu'en wifi.

Au moment de la parution de cette gazette, seul SFR propose l'offre fibre. Il faut rester vigilant aux propositions d'abonnement que font les opérateurs, et vérifier qu'elles incluent bien la fibre optique et pas l'Internet par ADSL.

**Le réseau fibre optique est construit par SFR, mais il n'y a pas d'exclusivité : les autres opérateurs peuvent le louer pour proposer des abonnements fibre optique à leurs clients (à l'image de la concurrence sur le réseau téléphonique existant).*



Débit et temps de réponse observé chez un Écluzellois



Animaux

Avec les chiens et chats

Le conseil municipal a choisi de faire un don de à la SPDA (Société De Protection et de Défense des Animaux) de Sérazereux, qui a connu une période particulièrement difficile. Si vous voyez des animaux perdus dans le village, ils sauront vous orienter et vous conseiller si vous envisagez d'adopter.

SPDA de Bouconville
28170 Sérazereux
du Mardi au Samedi de 14h à 17h (hors jours fériés).
Téléphone : 02 37 65 23 58

La Gazette d'Écluzelles. Directeur de la publication Mme le Maire, Christine Renaux-Maréchal, Mairie d'Écluzelles, 10 rue Étienne-Malassis 28500 Écluzelles. Ce bulletin municipal est à titre purement informatif, destiné à faciliter notre quotidien. La mairie ne saurait être tenue responsable des inexactitudes et erreurs éventuelles. Le contenu est la propriété de la Mairie d'Écluzelles sauf p.14 et 15 photos attribuées à Cédric Cellemans. Illustrations : Philippe Govin. Photos : Sophie Roussel (p 8 et 9) , Younick Thepault, Philippe Govin (p16), Alfredo Lopez, Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, Creative commons, Pexels. Bulletin municipal dispensé du dépôt légal. Imprimé en Italie.



Les sablières LA NAISSANCE DU PLAN D'EAU

Par Cédric Ceulemans, conseiller municipal

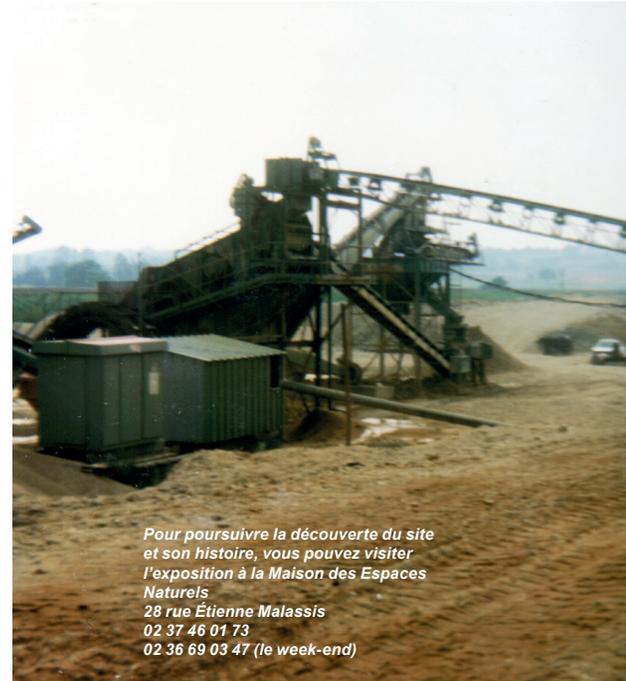
L'étang de Mézières-Écluzelles, site classé «Espace naturel sensible» depuis une quinzaine d'année, a été créé dans les années 70. Jusqu'en 1962, ce terrain situé sur une zone humide servait de pâturages ou était exploité de façon marginale par des entrepreneurs locaux pour la qualité de son granulat (silice, calcite, silex).

C'est à partir de 1963 que l'extraction se développe de manière intensive avec les Nouvelles Sablières de Flins. Le terrain se creuse et devient une ballastière qui servira notamment à la construction de la tour Montparnasse. La nappe phréatique qui se trouve en dessous met alors le terrain en eau. L'exploitation intensive et rapide met en péril, dès 1967, la Pierre Pucre (dolmen d'Écluzelles). Son sauvetage et sa réparation ont pris de longs mois. En plus des efforts de MM. L'Helgouach, Albert et Brancion des Antiquités préhistoriques et de quelques jeunes des clubs archéologiques du Lycée Branly et du Cercle Laïc de Dreux, il a fallu l'intervention des sapeurs du 5e Génie de Versailles, en février 1969, pour remettre debout les trois piliers et y poser la table de 30 tonnes.

En 1975, l'entreprise cesse son activité et abandonne le site et la nature s'installe. Elle est aujourd'hui un refuge pour de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau : l'aigrette gazette, le martin pêcheur, la sarcelle d'hiver, la mouette rieuse, les canards souchet et piles, le canard colvert, la foulque macroule, la poule d'eau, le grèbe huppé, le héron cendré... et même une colonie de hérons bihoreaux.

*D'après l'Association la Baligande à Boissy (28).
Le Monde du 16 février 1977. (Michèle Chamenois)*





Pour poursuivre la découverte du site et son histoire, vous pouvez visiter l'exposition à la Maison des Espaces Naturels
28 rue Étienne Malassis
02 37 46 01 73
02 36 69 03 47 (le week-end)



L'exploitation couvre une centaine d'hectares et s'étend sur les communes voisines de Charpont et de Mézières-en-Drouais

Le plan d'eau ne devait pas exister.

Article du 16 février 1977, *Le Monde*, Michèle Champenois

Depuis des années, les sablières y exploitent d'immenses carrières de sable et de graviers en laissant derrière eux de vastes trous d'eau à l'abandon. À Écluzelles, près de Dreux, une sorte de record a été battu : le plan d'eau couvre une centaine d'hectares et s'étend sur les communes voisines de Charpont et de Mézières-en-Drouais (Eure-et-Loir).

La Société des nouvelles sablières de Flins exploite cette gigantesque sablière depuis dix ans et s'était engagée à la remettre en état. Depuis deux ans, l'exploitation a cessé, mais la remise en état n'a toujours pas commencé. En revanche, un grand tapage publicitaire a été fait autour d'un projet de transformation de l'ex-gravière en «aquaparc» : restaurant panoramique, attractions de dauphins, ranch, parc zoologique, sauna, voitures à ânes, bateaux à roues, etc. Le plan d'occupation des sols des trois communes, publié en avril 1974, l'a pris en compte.

Il semble aujourd'hui, selon le dossier présenté par l'Amicale des vallées, que ce projet soit tout à fait irréaliste, « économiquement condamné » et que, de toute façon, la Société ne soit pas en mesure de le réaliser : seuls un restaurant et de modestes équipements de loisirs ont été construits l'an dernier. L'association demande donc, étude technique à l'appui, que l'industriel respecte ses engagements de remise en état des lieux et que le plan d'occupation des sols soit modifié de manière à aménager l'étang d'Écluzelles selon trois principes : respect de la nature (les étangs sont devenus des relais d'oiseaux migrateurs), ouverture au public, loisirs nautiques légers.



Dans l'émission «La France défigurée» du 12 janvier 1974, M. Delarue, maire d'Écluzelles, raconte les échanges de coups lorsque les équipes des sablières ont envahi le conseil municipal. M. Michard, le patron, avait demandé une extension de l'exploitation de l'autre côté de la rivière. La Mairie l'avait refusée.



Fond photographique Cédric Ceulemans, avec son aimable autorisation



Riverains de l'Eure

Des droits et des devoirs

Les cours d'eau appartiennent aux riverains, jusqu'à la moitié du lit. Vous pouvez pêcher au fond du jardin si vous avez une carte de pêche.

L'entretien régulier du lit et des berges

Le bon fonctionnement du cours d'eau est de la responsabilité de chaque riverain : «Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.»*

Libre écoulement des eaux, sécurité et salubrité publiques.

Sont essentiellement concernés les arbres menaçant de se coucher dans la rivière et les branches basses ou buissons qui envahissent le lit. Cet entretien doit cependant respecter la végétation indispensable en berge car jouant un rôle essentiel pour l'écosystème et la stabilité. Si vous souhaitez des conseils pour les travaux à engager, vous pouvez contacter un agent du Syndicat SBV4R au 02 37 82 38 70.

Vous avez dit SBV4R ?

Le SBV4R, Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières, est né de la fusion de quatre syndicats, dont le SICME, qui avait en charge la gestion du cours d'eau de Saint-Prest à Cherisy. Sa mission est d'aménager le bassin hydrographique, nous protéger des inondations, entretenir et aménager les cours d'eau. En revanche, le plan d'eau est propriété et géré par l'Agglo du Pays de Dreux.

*art. 215-14 du code de l'environnement

Dans le village

Été pluvieux, débroussaillage heureux

Vous vous en êtes certainement aperçu en vous promenant dans les rues de notre village : cette année a été particulièrement favorable aux herbes folles. Les haies aussi se portent bien. Tellement bien qu'elles prennent leurs aises et débordent un peu trop sur les voies de passage. Chers voisins voisines, ne laissez pas rouiller vos outils, et profitez des jours de beau temps qui arrivent pour désherber, élaguer et tailler devant chez vous, c'est la bonne période ! Merci à tous.



La chasse d'Écluzelles

Surveillance de la faune sauvage

La société de chasse est sous le contrôle de la Fédération des Chasseurs d'Eure et Loir, de l'Office Français de la Biodiversité et de la Préfecture. Nos missions concernent la surveillance de la faune sauvage, les comptages, les agrainages, les apports d'eau, les bandes enherbées, les jachères destinées aux faunes sauvages, l'aménagement du territoire, la régulation des espèces nuisibles, la protection des cultures, des habitations et les collisions (renards, fouines, sangliers, pigeons).

Il existe deux formes de prélèvement du gibier :

- La chasse individuelle de petit gibier de loisirs, tir avec grenailles le dimanche, le jeudi et les jours fériés.
- La chasse au grand gibier avec obligation préfectorale de résultat, dite « battue ». Cette chasse a lieu généralement les samedis mais peut être organisée n'importe quel jour de la semaine suivant la présence d'animaux (tir à balle, veste orange). Le Président donne des consignes stricts lors de ces battues.

**Le Président de Chasse d'Écluzelles,
M. Franck Jolibois 06.09.02.72.76**

Économie d'énergie

Écluzelles passe aux LED

Par Anne-Laure Jubault
Conseillère municipale

Les collectivités ne bénéficient pas du bouclier tarifaire sur les énergies. Au vu de l'augmentation des tarifs, le conseil municipal s'est réuni afin d'ajuster au mieux sa consommation. La commune s'est donc engagée à la réduire. Pour cela, plusieurs projets sont en bonne voie :



Afin de bénéficier d'un éclairage de meilleure qualité pour un coût moindre, la mairie a opté pour des LED. Les six néons de la mairie ont été changés à l'automne 2022. La programmation des radiateurs de la mairie a également été revue afin de mieux s'adapter aux heures de présence.

En 2020, la municipalité s'était engagée à « améliorer l'éclairage public de façon intelligente, économique et écologique ».

La commune compte 64 points lumineux d'une technologie ancienne. Le conseil municipal a donc voté pour une rénovation complète de l'éclairage

public par LED (diode électroluminescente), moins énergivore, et donc plus écologique. Chaque changement d'ampoule coûte environ 520 € Hors Taxe. Pour mener à bien ce projet, Écluzelles ne peut se passer des différentes aides. Pour cela, la commune devrait bénéficier de subventions, de l'Etat par le biais de « Fond vert », et du département avec « Territoire d'Énergie ». Ce projet devrait s'effectuer en deux temps pour mieux répartir les coûts.

Toujours dans une démarche de sobriété énergétique, le temps d'éclairage public a été diminué. Désormais, les lampadaires s'allument à 6 heures du matin du lundi au samedi, puis s'éteignent à 22 heures en semaine et minuit les vendredis, samedis et dimanches.

La mairie est propriétaire du logement qui la jouxte. Avant l'arrivée des nouveaux locataires, la commune a demandé trois devis dans le but de mieux isoler la maison. Les trois portes-fenêtres donnant sur l'extérieur ayant déjà été changées, huit fenêtres de deux vantaux (en rénovation) ainsi que leurs volets roulants solaires devraient être posés courant 2023. Nous attendons les notifications des subventions demandées auprès de l'État (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et Dotation des Soutiens à l'Investissement Local) et du département (Fonds Département d'Investissement) afin de réaliser les travaux. En prenant en compte l'amélioration du logement, le loyer a pu être ainsi réactualisé.



Inventaire à la Prévert

Apprécier Écluzelles

Par Philippe Govin
Conseiller municipal

Et vous, pourquoi vous avez choisi de vivre à Écluzelles ?

- La qualité de l'air
- Au coeur d'une réserve ornithologique
- Un grand choix d'itinéraires de balades
- A proximité d'un centre nautique aux multiples activités
- A 5 minutes d'une ville et de toutes ses commodités
- Un milieu naturel protégé (zone Natura 2000)
- Les sportifs et autres runners sont au paradis
- Des impôts fonciers raisonnables
- Des transports en communs bien utiles
- De grands espaces pour les enfants et leur épanouissement
- Une maison, un jardin... c'est tellement bien !
- La vie au grand calme
- Le paradis des télétravailleurs, grâce à la fibre
- À une heure de Paris, pour le travail ou des échappées
- Un centre équestre bucolique
- Des écoles à taille humaine
- Les bonheur des animaux
- L'hôpital à deux pas
- 25° au moins et le soleil toute l'année 😊

C'est ça, Écluzelles !